

# UNE RÉPONSE ACCOMPAGNÉE POUR TOUS :

## OÙ EN EST-ON EN RÉGION AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES ?

MARDI 4 OCTOBRE 2016

ANGOULÊME



# DÉVELOPPER DES RÉPONSES TERRITORIALISÉES PLUS COHÉRENTES ET MIEUX ARTICULÉES



**OLIVIER MARTIN**

**Directeur Général de l'APEI 24**

# LES PRINCIPES



# LES PRINCIPES

Conférer à la personne déficiente une position  
d'adulte ou d'adulte en devenir

# LES PRINCIPES

Accorder une place forte à l'expertise d'usage  
des personnes

# LES PRINCIPES

Au-delà de l'accessibilité « version Ad'Ap »,  
se rendre accessible aux besoins individualisés  
des personnes

# LES PRINCIPES

Considérer que l'établissement (le service) est une réponse parmi d'autres, qui n'est donc pas suffisante

# LES PRINCIPES

Considérer que l'établissement (le service) ne doit avoir le monopole de l'accompagnement

# LES PRINCIPES

## S'ouvrir vers les acteurs environnants



## LES PRINCIPES

Orienter les modalités d'accompagnement dans une perspective, qui allie diversification, interactions et ouverture sur l'environnement

# LE DISPOSITIF



## LE DISPOSITIF

Appel à projet de l'ARS Aquitaine « visant l'adaptation de l'offre en direction de jeunes handicapés relevant de la situation d'amendement Creton »

# LE DISPOSITIF

Six organismes gestionnaires de  
la grande agglomération de Périgueux.



## LE DISPOSITIF

Etablissements pour enfants (IME, EEAP) et pour adultes (EA, ESAT, FH – SAVS, FAM, FV, MAS)

→ environ 1180 places.

## Projection des besoins :

- 18 jeunes adultes au 1<sup>er</sup> janvier 2015.
- 75 jeunes adultes au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## LE DISPOSITIF

### Recensement des difficultés :

- méconnaissance des établissements.
- appréhensions familiales.
- passage parfois difficile vers le secteur « adulte ».
- fluidification insuffisante.
- difficultés connexes des jeunes (pluri-handicap, carences sociales, problématique sanitaire, ...).
- contraintes administratives.

## Objectifs généraux :

→ **renforcement des dynamiques internes et partenariat plus proximal avec les autorités.**

Actions :

Observatoire :

→ **recueil permanent des situations  
et des possibilités.**

## Actions :

### Appui aux professionnels :

- élaborations de documents informatifs.
- formation des professionnels.
- appui à l'accompagnement.

## Actions :

### Appui aux établissements :

- intervention sur les situations complexes.
- aide à la transition « enfant/adulte ».
- création de dispositifs spécifiques.

## Actions :

Actions auprès des familles et/ou  
représentants légaux.

# LE DISPOSITIF

## Actions :

Actions auprès de l'environnement :

- interventions auprès des autorités et de la MDPH
- interventions auprès des autres acteurs

# UNE RÉPONSE ACCOMPAGNÉE POUR TOUS :

## OÙ EN EST-ON EN RÉGION AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES ?

MARDI 4 OCTOBRE 2016

ANGOULÊME

